



> MOBILITÉ LEVAGE - TRAVAIL EN HAUTEUR FORMATION AU MONTAGE, UTILISATION ET DÉMONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES

PUBLIC

Toute personne amenée à monter, utiliser et démonter un échafaudage.
Pré-requis : Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

OBJECTIFS

- À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- Appliquer les modes opératoires et mesures de prévention concernant le travail en hauteur
 - Utiliser les équipements de protection individuelle
 - Vérifier l'adéquation de l'équipement de travail à l'opération envisagée
 - Réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage en sécurité
 - Vérifier le montage des échafaudages avant l'utilisation

DURÉE

À déterminer en fonction du niveau de pratique et du type d'échafaudage

CONTENU

- Des principes généraux de prévention à l'analyse des risques.
- Prévention des accidents du travail
- Contexte réglementaire du travail en hauteur
- L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident
- Analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de l'établissement
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de protection individuelle (harnais, longues, casque ...)

Le montage, démontage d'échafaudages

- La notice de montage et de démontage
- La sécurité lors du montage et du démontage
- Les mesures de prévention contre la chute des personnes ou d'objets
- Les mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- L'entretien et les vérifications périodiques

Applications pratiques

- Montage et démontage des échafaudages
- Vérification de l'adéquation et du montage des échafaudages

Règlementation

- Décret n°2004-924 du 10/09/2004 (art. R 4323-69 du code du travail)
- Recommandation R 408 du 10 juin 2004 de la CNAMTS

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de session par un test permettant la validation d'aptitude au montage, démontage et utilisation des échafaudages par la délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur en fin de formation.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques (vidéo projecteur, exercices d'application).
Échanges d'expériences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Chaussures de sécurité, casque, gants, clefs et niveau.
Harnais si cet équipement est nécessaire pour le montage d'échafaudage.
Salle de réunion pour la formation théorique.
Formateurs spécialisés.